

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Au moment où Dom Anselmo, abbé de la Grande-Chartreuse et général de l'ordre, rendait le dernier soupir, Dom Sébastien—Henri Wyart—était élu par ses frères, réunis à Rome, général de tout l'ordre des Trappistes, dont les différentes Observances viennent de se fondre en une seule Congrégation.

Comme nous possédons dans notre pays plusieurs maisons de Trappistes, on ne lira pas sans intérêt l'histoire de cet ordre.

La Congrégation des Trappistes, est une branche du grand arbre Bénédictin planté par saint Benoît, le principal instituteur de la vie cénobitique en Occident. Il traça une Règle admirable, qui a donné au ciel plus de 40,000 saints. Il envoya en France, vers le milieu du VI^e siècle, saint Maur qui, à la tête de plusieurs religieux du même Ordre, y établit un grand nombre d'abbayes. Le relâchement s'étant peu à peu introduit dans les nombreux monastères de Bénédictins, saint Robert, avec l'aide de quelques autres religieux, opéra une réforme dans une forêt du diocèse de Châlons, appelée Cîteaux.

Il bâtit là, en 1098, un monastère pour faire revivre la primitive observance de la Règle. C'est l'origine de l'Ordre célèbre de Cîteaux, dont les religieux sont appelés Cisterciens. Saint Albéric fut le second abbé de Cîteaux. Dans une révélation, la Sainte-Vierge le couvrit d'un habit blanc, et depuis lors les moines Cisterciens qui portaient un habit de couleur noire comme les autres Bénédictins, portent une *coule* de couleur blanche, et tous leurs monastères portent le nom de la Très-Sainte Vierge. Saint-Etienne succéda à saint Albéric. Il convoqua à Cîteaux tous les abbés des autres monastères, afin de composer la *Carte de Charité* qui fut approuvée en 1119, par le Pape, et qui contient les constitutions fondamentales de toutes les Congrégations de Cisterciens.

En 1113, saint Bernard entra dans l'Ordre de Cîteaux avec trente de ses compagnons. Il devint dans l'Ordre des Cisterciens le savant et immortel abbé de la filiation de Clairvaux.

Au XVII^e siècle, l'abbé de Rancé opéra à son tour une réforme au sein de l'Ordre de Cîteaux, dans son monastère qui était appelé monastère de la Trappe, diocèse de Sées. Cette réforme fut suivie par d'autres monastères dont les religieux, pour se distinguer des autres Cisterciens, furent appelés TRAPPISTES.

La révolution française chassa les Trappistes et les Trappistines de leurs cloîtres et s'empara de tous leurs biens qui furent déclarés, comme les biens des autres religieux, propriétés nationales.